

# Règlement Triathlon de Tarbes 2019

## Article 1 / Organisation :

Le Triathlon de Tarbes sera organisé par le club de Tarbes Triathlon le 23 Juin 2019. Il est constitué de plusieurs Épreuves Jeunes (sous réserve de savoir nager 50 mètres) et Adultes ouvertes à TOUS, licenciés FFTRI et non licenciés (fournir un certificat médical de non contre indication à la pratique du triathlon (sport) en compétition).

## Article 2 / Distances :

- **Course 6-9 ans (né entre 2010 et 2013)** => 50 mètres de natation, 1 kilomètre de vélo, 500 mètres de course à pied.
- **Course 10-11 ans (né entre 2008 et 2009)** => 100 mètres de natation, 2 kilomètres de vélo et 1 kilomètre de course à pied.
- **Course XS Jeunes (2004 et 2007)** => 200 mètres de natation, 8 kilomètres de vélo et 2,5 kilomètres de course à pied.
- **Course XS Adultes (2003 et avant)** => 200 mètres de natation, 8 kilomètres de vélo et 2,5 kilomètres de course à pied. Pour ce format, la première course sera un contre la montre individuel, et la seconde course sera sous forme de poursuite

## Article 3 / Horaires :

- **Course XS Adultes 1ère manche** => Entrée parc 8h30 fermeture parc 9h15; briefing de course chambre d'appel 9h15. Début de course 9h30.
- **Course XS Jeunes** => Entrée parc à vélo 10h45 fermeture 11h15; briefing de course et chambre d'appel 11h20, départ de la course 11h30
- **Course 10-11 ans** => Entrée parc à vélo 11h30 fermeture 12h30; briefing de course et chambre d'appel 12h15, départ de la course 12h30
- **Course 6-9 ans** => Entrée parc à vélo 11h30 fermeture 12h15; briefing de course et chambre d'appel 12h45, départ de la course à 13h00
- **Course XS Adultes 2nde manche** => Entrée parc 12h45 fermeture parc 13h15; briefing de course chambre d'appel 13h15. Début de la course à 13h30.
- **Récompenses** : Les 3 premiers athlètes féminins et masculins de chaque course et chaque catégorie seront récompensés chez les jeunes.

## Article 4 / Inscriptions :

- Elle s'effectue par internet sur le site <https://www.tarbes-triathlon.com/> **jusqu'au 22 Juin 2019.**
- Le nombre de participants est limité à 48 par course.
- Inscription sur place dans la limite des places disponibles. Pour le XS adultes avant 8h30, pour le XS jeunes avant 10h15 et pour les courses enfants avant 11h.
- Le retrait des dossards se fera le matin du 23 juin avant les horaires d'ouvertures du parc à vélo en fonction des courses : XS adultes jusqu'à 8h30, XS jeunes jusqu'à 10h30, 10-11 ans et 6-9 ans jusqu'à 11h15.

## Article 5 / Tarifs

- **Coureurs nés en 2004 et après**=> 8 euros
- **Coureurs nés en 2003 et avant** => 18 euros (comprenant l'accès aux deux courses)
- **Non licenciés FFTRI**=> 8 (ou 18) euros
- Majoration le jour de la course, 10 euros pour tous sur les courses jeunes et 20 euros pour le XS adultes.

## Article 6 / Règlements :

### Généralités

- L'épreuve est agréée par la fédération française de triathlon et régie par la réglementation en vigueur. Les arbitres seront habilités à prendre toutes les décisions en matière de sécurité, de réglementation et de sanctions.
- Chaque athlète devra disposer de son propre équipement, VTT ou vélo de route, maillot de bain et bonnets de bain. Les shorts de bain sont interdits. Les combinaisons de natation sont interdites. Il est interdit de courir torse nu.
- L'organisation fournit pour chaque concurrent 1 dossard, 1 plaque de vélo et **une ceinture porte dossard en cadeau.**
- Le matériel introduit dans l'aire de transition doit être limité à celui strictement nécessaire à la course.
- L'utilisation des caméras embarquées est interdite.
- L'accès à l'aire de transition est strictement réservé aux concurrents. Le concurrent devra déposer ses affaires dans le parc à vélo à l'emplacement qui lui est attribué par l'organisateur et les rangera au même emplacement pendant la course pour ne pas gêner les autres concurrents.
- Tout concurrent qui passe la ligne d'arrivée sans dossard ne sera pas classé.
- La protection des circuits sera assurée par des bénévoles. La sécurité médicale sera assurée par une équipe de secouristes professionnels. Tout athlète présentant des signes de fatigue anormaux pourra être arrêté par l'équipe de secours.
- En cas d'abandon, l'athlète et son représentant devra obligatoirement apporter son dossard au poste de chronométrage.
- Le chronométrage sera assuré par un professionnel. Le classement de chaque épreuve sera fait à l'arrivée du dernier concurrent.

## Précisions natation

- Le départ se fera dans l'eau.
- Les horaires de départ seront annoncés dans la chambre d'appel. Tous les athlètes devront donc se présenter à l'heure indiquée dans la chambre d'appel. Le départ se fera ensuite en contre la montre : départ concurrent X à 0 secondes, concurrent Y 30 secondes suivantes.....
- La partie natation se déroulera à la piscine Paul Boyrie en bassin extérieur de 25 mètres. Les nageurs devront (selon leur course) effectuer un parcours autour de bouées. Tous les styles de nages sont autorisés, les aides artificielles sont interdites (pull boy, plaquette, gilet, brassard, ceinture, tuba, palme etc...).

### **Précisions vélo**

- les VTT et vélos de route sont autorisés.
- Le port du casque homologué est obligatoire.
- Le dossard visible est obligatoirement dans le dos.
- L'aide extérieure est interdite.
- Le cycliste s'engage à respecter le parcours dans sa totalité. Dans le cas contraire, il sera disqualifié. Il est donc de sa responsabilité d'effectuer le nombre de tours requis. Le drafting est interdit.
- Les déplacements dans l'aire de transition s'effectue à pied, vélo à la main, casque sur la tête et jugulaire serrée.

### **Précisions course à pied**

- les dossards devront être fixés en trois points minimums (apporter 3 épingles à nourrice) et placés devant, non plié. Le port de la ceinture porte dossards est fortement conseillé(ceinture offerte par l'organisation).
- Il est interdit au public de courir à côté d'un concurrent).
- Le parcours course à pied comprend des boucles que le concurrent doit connaître et respecter.

### **Précisions XS adultes**

- La compétition est composée de 2 courses
- A l'issue de la première course, l'ordre de départ de chaque concurrent pour la seconde course se fera en fonction de l'ordre d'arrivée et du temps d'arrivée entre chaque concurrent. Par ex, lors de la première course le concurrent 1 est arrivée avec 2 secondes d'avance sur le concurrent 2 , puis le concurrent 3 est arrivée avec 5 secondes sur le concurrent 1 .....Lors de la finale, le numéro 1 partira à 0", le concurrent 2 partira à + 2 secondes, le concurrent 3 à +5 secondes, etc.....
- Si un concurrent ne souhaite pas prendre part à la 2ème manche, il doit en informer le plus rapidement possible l'organisation.
- Un parc à vélo dédié sera mis à disposition des concurrents. Le matériel personnel ( vélo, chaussures, etc...) pourra y rester stocker entre les deux manches.

### **Article 7 / Renseignements :**

- **Contact : Julien Parmenon 06 83 85 49 51**
- **Email : tarbestriathlon@gmail.com**

· **Site web** :<https://www.tarbes-triathlon.com/> **ou page Facebook Tarbes Triathlon**  
<https://www.facebook.com/events/441541066298481/>

#### **Article 8 / Assurance et responsabilité de l'organisateur :**

- Les concurrents sont **couverts par leur licence FFTRI** pour les licenciés, ou par le **Pass-journée FFTRI** pour les non licenciés FFTRI.
- Un certificat médical de non contre indication à la pratique du triathlon en compétition sera demandé **aux non licenciés FFTRI, ainsi qu'une autorisation parentale certifiant que son enfant sait nager 50 mètres sans aide de matériel et sans reprendre ses appuis.**
- Les participants mineurs sont inscrits obligatoirement par leurs parents. L'émargement au retrait des dossards vaut acceptation du règlement.
- Les parents autorisent les organisateurs à utiliser les images de l'épreuve sur lesquelles leurs enfants pourraient apparaître. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, ainsi qu'en cas de perte ou de vol de matériel, même dans le parc à vélo.
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou défaillance provoqué par un mauvais état du matériel ou de santé ; en cas de non respect des consignes de sécurité.
- Chaque parent, chaque concurrent, reconnaît avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve.

#### **Article 9 / Accès :**

- **Par autoroute**, sortir en venant de Toulouse à Tarbes Est(N°13), et Tarbes Centre(N°12) en venant de Pau. Prendre la N21 en direction du stade Maurice Trélut.
- **Parking entrée sud de Trélut : Boulevard du 8 Mai1945**

#### **Article 10 / divers**

- Des vestiaires sont à disposition au niveau du stade M Trélut.
- L'accès au bassin intérieur et aux vestiaires de la piscine est interdit.
- Un ravitaillement est prévu à l'arrivée pour tous et une buvette sera disponible pour se restaurer.